

Fédération
Des Syndicats
de la Distribution
Automobile



Secteur automobile / Consommation

La FEDA auditionnée par la « Mission parlementaire d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale »

La Rapporteuse de la Mission parlementaire sur « l'offre automobile française », **Madame Delphine Batho**, a auditionné la FEDA jeudi 4 février au sujet de l'entretien du parc automobile français. Ce fut l'occasion pour la FEDA d'affirmer que l'offre automobile ne s'arrête pas à la vente du véhicule mais doit comprendre également tous les aspects liés à son entretien et à son usage.

S'agissant des aspects environnementaux, et compte tenu de l'importance du parc automobile français composé de 38 millions de véhicules, il est primordial d'entretenir correctement ce parc.

Les systèmes de dépollution des véhicules modernes, particulièrement sur les véhicules diesel, sont très performants, mais le maintien dans le temps de cette performance implique un entretien régulier et de qualité accessible à tous. Sur une année, la contribution à l'amélioration de la qualité de l'air obtenue par le bon entretien du parc est supérieure à celle obtenue par la vente de véhicules neufs en remplacement de véhicules plus anciens.

C'est tout l'objet de la démarche Eco-Entretien® que la FEDA s'attache actuellement à déployer, avec d'autres organisations professionnelles concernées, au travers d'une association en cours de création.

Le renforcement du contrôle technique, figurant à l'article 65 de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, avec l'introduction du contrôle thermo dynamique 5 Gaz pour les véhicules essence et diesel, devrait accélérer sa mise en œuvre.

Ce fut également l'occasion pour la FEDA de mettre en avant auprès de la Rapporteuse, l'intérêt des ateliers de proximité qui rénovent les pièces et composants tels que les injecteurs, les pompes et les pièces moteurs qui à ce titre rentrent dans le cadre des dispositions relatives aux pièces issues de l'économie circulaire et permettent une réparation accessible à tous.

Pour le Président de la Feda **Alain Landec** : « *Les bénéficiaires de l'Eco Entretien, pour l'environnement, les consommateurs et les professionnels, ne sont plus à démontrer, et j'appelle tous les professionnels intéressés à s'engager sans attendre dans cette démarche* ».

La démarche Eco Entretien®

C'est une intervention chez le réparateur qui s'effectue en deux temps avec un matériel de diagnostic dédié et selon une procédure précise, définie par le référentiel validé par Ecocert, qui va permettre : **dans un premier temps**, d'effectuer un **diagnostic** thermodynamique du moteur et de ses émissions en moins de 3 minutes sur la base d'une analyse 5 gaz en mesure à régime variable; avec un logiciel qui identifie les dysfonctionnements et oriente sur les causes sources ; avec un rapport pour l'automobiliste et pour le professionnel proposant les actions correctives les plus appropriées en termes d'efficacité et de coût pour ramener le véhicule vers ses valeurs nominales et **dans un deuxième temps** d'effectuer avec l'accord du propriétaire du véhicule **les actions de maintenance correctives** identifiées par le réparateur sur la base du rapport de diagnostic et vérification chaque fois que possible de la qualité du résultat obtenu par un nouveau diagnostic de contrôle.

Les enjeux : La mise en œuvre de l'Eco Entretien® sur les VP et VUL diesel de plus de 4 ans, permettra de réduire les émissions de véhicule :

- Particules : 900 tonnes
- NOX : 18000 tonnes
- CO2 : 733 000 tonnes en cycle Artemis

La FEDA regroupe 1300 entreprises de distribution, 2600 points de vente, 800 ateliers spécialisés, 8000 réparateurs affiliés, 1700 centres autos et centres de réparation rapide répartis dans toute la France.